

LES POSTES

L'OPPORTUNITÉ D'UN TERME AUX NÉGOCIATIONS AVEC LE
PERSONNEL DE SURVEILLANCE—LA DÉCISION DE LA
COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Les négociations avec le personnel de surveillance s'éternisent et ces surveillants touchent un traitement inférieur à celui des employés sur lesquels ils exercent leur surveillance. Le ministre des Postes peut-il nous dire quand sera annoncée la conclusion d'un nouveau contrat de travail?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, cette question a été réglée il y a plusieurs jours. Si l'honorable représentant veut parler du processus de reclassement visant le personnel de surveillance, il sera sans doute heureux d'apprendre qu'il a été mené à terme à la satisfaction de tous. Quant aux négociations collectives en cours, les problèmes de personnel tout comme les questions non monétaires ont été résolus.

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, la Commission de lutte contre l'inflation va-t-elle appliquer aux surveillants les mêmes règles qu'aux membres du syndicat des postiers du Canada au cours de leurs négociations?

M. Mackasey: Je ne peux dire quelle sera la décision de la Commission. Je suppose que s'il faut apporter des changements, on insistera beaucoup sur les rapports établis depuis longtemps entre tous ces groupes, soit le syndicat des postiers et le syndicat des facteurs ainsi que les surveillants de ces deux groupes.

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

DEMANDE DE PRÉCISIONS SUR LES DÉCLARATIONS
RELATIVES AU NAUFRAGE DU «SAN JUAN»

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale qui, hier, a donné une valeur vénale à la sécurité des pêcheurs canadiens en disant qu'il ne répondrait pas à la demande en vue d'accroître le groupe de recherche et de sauvetage parce que ce n'était pas rentable. Il se fait certainement du tort. Je pose ma question d'aujourd'hui à la suite du rapport sur le naufrage de bateau de pêche *San Juan* et sur des questions connexes, déposé à la Chambre au début de la semaine par le ministre des Transports. Dans le rapport d'enquête du ministre des Transports on trouve la déclaration suivante:

A aucun moment pendant les recherches on a aperçu le *San Juan*. Ceux qui étaient à bord du *Bartlett* ont seulement aperçu la lueur des fusées à 3 h 45 du matin.

Pourtant, dans la réponse qu'il m'a donnée au début de la semaine, le ministre déclarait que le bateau de la garde côtière avait établi un contact visuel à 3 h 30 et l'avait maintenu jusqu'à 4 h 30. La différence est grave, d'autant plus que deux pêcheurs ont perdu la vie dans cet accident. Il y a là une sérieuse contradiction. Je demande au ministre s'il peut nous l'expliquer ou s'il va demander une enquête ministérielle sur cette grave contradiction.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Je vais étudier les faits qui ont été présentés, monsieur l'Orateur.

Questions orales

LES POSTES

LES MOTIFS DU RETARD DU COURRIER À CLINTON (ONT.)

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Le bureau de l'agriculture et de l'alimentation de Clinton, en Ontario, a envoyé le mardi 20 avril des convocations aux producteurs laitiers. Au 27 avril, soit une semaine après leur envoi, la plupart n'étaient pas arrivées à leurs destinataires. Le ministre peut-il nous dire ce qui ne va pas aux Postes pour qu'on ne soit pas capable de remettre à temps ces convocations à leurs destinataires, à quelques milles de distance? Ou ce retard est-il dû au fait que les enveloppes n'étaient pas cachetées et qu'elles n'étaient affranchies qu'à 6c.?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je vais devoir vérifier si ce retard était intentionnel ou non et si, en effet, ces lettres ont été envoyées non cachetées et, sans doute, insuffisamment affranchies, comme le dit le député. Je vais me renseigner aujourd'hui et j'en informerai le député.

M. McKinley: Le ministre doit bien savoir si la politique générale du ministère des Postes veut que le courrier non cacheté et affranchi à 6c. mette plus longtemps à arriver à destination que le courrier de première classe. Peut-il au moins nous répondre sur ce point? En outre, j'ajouterai que je vais envoyer tous les renseignements pertinents au ministre.

M. Clark: Remettez-les-lui en main propre.

M. Mackasey: Je m'excuse, monsieur l'Orateur. Je ne pensais pas que le député voulait un renseignement d'ordre général. Je croyais qu'il faisait allusion à un cas précis. J'aimerais lui être utile. Si le député veut bien me fournir tous les détails de cette affaire, j'y accorderai une attention toute particulière en raison de la grande affection que j'éprouve pour le député.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES MISES À PIED AU CHANTIER NAVAL D'ESQUIMALT—LES
PERSPECTIVES DE RÉEMBAUCHAGE POUR LES TRAVAUX DE
RÉFECTION DU HMS «SASKATCHEWAN»

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Peut-il assurer à la Chambre, dans le but de protéger la force, le moral et l'intégrité de l'effectif civil hautement qualifié du chantier naval d'Esquimalt, qu'il va ordonner sans tarder que l'on cesse immédiatement de mettre à pied des personnes compétentes comme on le fait actuellement?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner au sujet de cette démarche.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Peut-il garantir à la Chambre que tous les travaux de réfection du HMCS *Saskatchewan* qui doivent débiter le mois prochain, seront exécutés par ces ouvriers?